



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

Communiqué du 5 octobre 2016

La réforme du collège fait régresser l'apprentissage de l'allemand

Selon les résultats de l'enquête menée par l'ADEAF auprès des enseignants d'allemand de collège, le nombre d'élèves apprenant l'allemand en 6^e, 5^e et 4^e est en diminution de 8 % par rapport aux effectifs de la rentrée 2015 dans les 370 collèges couverts par cette enquête. La baisse est particulièrement sensible en 6^e où les effectifs diminuent de 31 %.

On est loin de l'objectif du ministère de l'Éducation nationale de 6%, soit 28 000 collégiens de plus apprenant l'allemand¹ !

Selon la diversité des politiques dans les académies, notamment concernant les bilangues, les écarts entre les académies sont très importants. Ainsi, dans les classes de 6^e des collèges couverts par l'enquête, la baisse est de 81 % dans l'académie de Caen mais de 0 % dans l'académie de Nantes. Pour l'ensemble des trois classes (6^e, 5^e et 4^e) la baisse est de 25 % à Limoges mais en augmentation de 1 % à Amiens.

De plus, les heures attribuées à l'allemand dans les dotations horaires globales sont en diminution de 17 %². A la suppression des sections européennes s'ajoute la transformation en LV2 des classes bilangues maintenues en 5^e et les pertes horaires correspondantes.

La réforme du collège entraîne une détérioration des conditions de travail des enseignants qui sont plus nombreux à se partager entre plusieurs établissements. Des postes sont supprimés (13 dans l'académie de Rouen), des reconversions proposées aux professeurs titulaires remplaçants sans affectation (académie de Lyon). Les nouveaux manuels se sont allégés pour s'adapter aux nouveaux horaires. La plupart des élèves n'auront plus la possibilité d'atteindre le niveau B1 du CECRL.

L'entrée en vigueur de la réforme fait structurellement régresser l'allemand au collège. Elle fragilise les échanges scolaires et l'amitié franco-allemande.

L'ADEAF déplore que ses multiples alertes n'aient pas été entendues.

Faut-il attendre que le bilan s'alourdisse encore à la rentrée 2017 pour revenir sur des mesures aussi dommageables ?

**Pour le bureau exécutif,
Thérèse Clerc, présidente
06 15 45 03 21**

contact.adeaf@gmail.com
<http://adeaf.net/>

<https://www.facebook.com/adeaf.fr>https://twitter.com/ADEAF_nationale
portail adhérents <https://adeaf.lms.schulon.org>

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid93990/apprentissage-de-l-allemand-de-nouveaux-moyens-et-des-objectifs-chiffres.html>

² Cf. résultats de l'enquête ADEAF de mars 2016 <http://adeaf.net/spip.php?article134> ou dans le Bulletin n°131 p 16 à 25